

# Rapport public Parcoursup session 2022

Université d'Artois - Site de Liévin - DEUST - Animation, commercialisation des services sportifs (7533)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université d'Artois - Site de Liévin - DEUST - Animation, commercialisation des services sportifs (7533)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	413	137	173	17

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Ce DEUST n'étant proposé que dans quelques universités, il n'y a pas d'éléments de cadrage national définis pour cette formation.

## Attendus locaux

Les attendus obligatoires sont :

- La motivation
- Les appréciations du corps enseignant
- Les éventuelles expériences en milieu associatif
- L'obtention éventuelle d'un diplôme en milieu fédéral (BPJEPS, BAFA, BSB ...)
- L'éventuel parcours dans l'enseignement supérieur (BTS, DUT ...)

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le DEUST ACSS (Action, Commercialisation des Services Sportifs) est une formation universitaire de 2 ans. Il vise à former des professionnels de terrain dans les domaines du Management du sport et de l'Animation des activités sportives et de loisirs.

Les atouts de cette formation résident dans l'acquisition d'une double compétence : dans l'animation (accueil et encadrement des publics, maîtrise de l'environnement technique et réglementaire, etc.) et dans le management (commercialisation, gestion, évènementiel, logistique, etc.).

400 heures de stage en situation complètent la formation (100 heures par semestre). Le DEUST ACSS a pour principal objectif d'insérer les étudiants directement dans la vie active à l'issue de la formation.

Des suppléments au diplôme sont prévus comme "Surveillant de baignade" ou encore le BNSSA selon les dispositions des étudiants.

L'obtention du Baccalauréat ou d'un niveau équivalent sont nécessaire pour pouvoir candidater à l'entrée en DEUST ACSS. L'inscription définitive se fait après sélection sur dossier, le nombre de places étant limité à 30 étudiants.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La procédure d'accès au DEUST Action, Commercialisation des Services Sportifs est la même que celle pour l'accès à la Licence STAPS. La procédure repose sur des attendus spécifiques aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté », « disposer de compétences sportives » et enfin « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Ainsi, après transformation, la différence entre un 2/20 et un 6/20 reste minime, alors qu'elle est beaucoup plus marquée entre un 12/20 et un 16/20. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les données de la fiche avenir présentant notamment des évaluations plus globales des lycéennes et lycéens et de leurs projets de la part des enseignants et des chefs d'établissements sont également prises en compte. L'algorithme fourni par la C3D permet ainsi aux UFR et départements STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature (30 points pour chacun des 4 attendus + 30 points pour la Fiche Avenir), sans ex-aequo. Dans ce processus, l'intervention humaine consiste d'une part, en la vérification des pièces justificatives présentes dans les dossiers des candidates et candidats et, d'autre part, en l'ajustement des notes d'auto-évaluation lorsque cela s'avère nécessaire. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est recommandé d'anticiper au maximum l'élaboration de son dossier Parcoursup, en favorisant dès le lycée, la construction d'un parcours personnel permettant la réussite dans ces études. Le niveau de pratique sportive et d'engagement citoyen sont tout aussi valorisés que les résultats académiques, ce qui offre différentes possibilités de réussir : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts. L'examen des dossiers est effectué selon les éléments de preuve déposés par le candidat sur la plateforme Parcoursup, il est par conséquent important d'anticiper le recueil de ces éléments de preuve auprès des organismes certificateurs. Le projet de formation motivé doit montrer la capacité du candidat à se projeter dans son parcours de formation et mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (Les phrases du type « j'aime le sport depuis que je suis tout petit » sont à éviter).

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau littéraire	* notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat * notes de 1ère et terminale dans les matières littéraires (français, Philosophie, histoire, sciences économiques et sociales...); * notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité * avis du conseil de classe	* bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU); * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité; * relevé de notes des épreuves anticipées de français	Essentiel
	Niveau sportif	- note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat - notes de 1ère et terminale en EPS -- notes obtenues en 1ère et terminale en enseignement complémentaire EPS	* bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU); * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité;	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation	Fiche Avenir. Projet de formation motivé	Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Éléments de preuves sur le niveau d'engagement : * pratiques sportives et culturelles	* fiche avenir * formulaire dématérialisé (FMD) - FMD joint en annexe	Complémentaire

		<p>colaires - dans le cadre des associations sportives scolaires (licences UNSS/UGSEL) - dans le cadre du foyer socio-éducatif - inscription dans une section sportive scolaire * pratiques sportives et culturelles extrascolaires: - pratiques de loisir - licences sportives - résultats sportifs (niveau de pratique, sportifs de haut niveau, inscription dans un centre de formation...) - pratiques artistiques en troupes, écoles... - pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN) * qualifications et expériences d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFA, BPJEPS, diplômes fédéraux, CQP...) * qualifications en arbitrage, jeune juge... (compétitions scolaires et fédérales) * qualifications et expériences en secourisme et en surveillance et sauvetage aquatique et nautique (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) * expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH)...</p>		
--	--	---	--	--

**Signature :**

PASQUALE MAMMONE,  
Président de l'établissement Université d'Artois - Site de  
Liévin